



NOTE D'INFORMATION CHAMPIONNATS SENIORS DM 2

Objet : Dérogation d'horaire FBI

Date : 10 octobre 2018

Signataire : Bénédicte ALLARD

Bonjour,

Le Bureau Départemental, lors de sa réunion du 5 octobre 2018, a validé pour les équipes engagées en DM 2 les reports de rencontres.

Le groupement sportif « recevant » propose une date à l'équipe « visiteuse » tout en respectant les dates limites prévues dans les règlements spécifiques seniors.

Toute demande devra être effectuée au plus tard 30 jours avant la rencontre.

Après la validation du groupement sportif adverse, la commission sportive étudiera la dérogation et validera le report.

Salutations sportives

Bénédicte ALLARD
Présidente de la commission sportive

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Allard', with a horizontal line extending to the left.